Department of Finance Canada | Ministère des Finances Canada

Recherche auprès de groupes de discussion prébudgétaire – hiver 2025

Rapport

Préparé à l'intention de Finances Canada

Fournisseur : Environics Research

Numéro du contrat : CW2368657

Valeur du contrat : 282 861,60 $ (TVH incluse)

Date d'attribution du contrat : 16 juillet 2024

Date de livraison : 25 février 2025

Numéro d'enregistrement : POR 20-24

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Finances Canada à l'adresse : por-rop@fin.gc.ca

This report is also available in English.

Canada

Recherche auprès de groupes de discussion prébudgétaire – hiver 2025 – Rapport final

Préparé à l'intention de Finances Canada par Environics Research

Février 2025

Permission de reproduire

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de Finances Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Finances Canada à l'adresse : por-rop@fin.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Finances du Canada, 2025.

Numéro de catalogue : F2-298/2025F-PDF
ISBN 978-0-660-75390-4

This publication is also available in English under the title *Pre-Budget Focus Group Research – Winter 2025 – Final report*

Numéro de catalogue : F2-298/2025E-PDF
ISBN 978-0-660-75389-8

Table des matières

Résumé **1**
Contexte et objectifs 1
Méthodologie 1
Valeur du contrat 1
Principales constatations 2
Énoncé de neutralité politique et coordonnées 5
Introduction **6**
Contexte **6**
Constatations détaillées **7**
A. Perceptions de l'économie canadienne 7
B. Le coût de la vie et le logement 9
C. Les priorités budgétaires 11
D. Les relations Canada–États-Unis 12
E. Les dépenses militaires 17
Annexe A : Méthodologie **19**
Annexe B : Guide de discussion **21**
Annexe C : Questionnaire de recrutement **27**

Résumé

Contexte et objectifs

Finances Canada a retenu les services d'Environics Research afin de mener, à la fin de janvier 2025, une étude qualitative en prévision du budget fédéral. L'étude avait pour objectif d'évaluer les perceptions et préoccupations des Canadiens et Canadiennes en ce qui a trait à la conjoncture économique du pays, au budget fédéral à venir et aux enjeux associés, comme les taux d'intérêt et le logement. Elle visait aussi à explorer les attitudes quant aux relations entre le Canada et les États-Unis dans le contexte de la menace des droits de douane et des demandes de hausse des dépenses militaires.

Méthodologie

Environics Research a mené, du 23 au 29 janvier 2025, une série de 10 séances virtuelles de discussion en groupe. Au total, 71 personnes ont pris part à ces discussions portant sur l'économie canadienne. Les séances ont été organisées dans cinq régions : trois en Ontario, deux dans les provinces de l'Atlantique, deux en Colombie-Britannique, deux au Québec et une dans les Prairies. Les groupes ont été divisés en fonction de l'âge (les 18 à 34 ans, les 34 à 55 ans et les 55 ans et plus) et par situation de logement (soit les acheteuses et acheteurs potentiels et les propriétaires devant renouveler leur prêt hypothécaire). Les deux séances du Québec ont été menées en français, et les huit autres, en anglais.

Les 71 participants et participantes étaient tous âgés de 18 ans et plus et appartenaient à différents groupes d'âge, niveaux de scolarité et milieux. Les séances de discussion, de 90 minutes environ, regroupaient de six à huit personnes (sur les huit recrutées pour chacun des groupes), qui ont chacune reçu une somme de 100 $.

Limites : L'étude qualitative jette un regard sur la diversité des opinions présentes au sein d'une population, plutôt que sur la pondération de ces opinions, ce que mesurerait une étude quantitative. Les résultats d'une recherche de ce type doivent être considérés comme des indications, mais ils ne peuvent pas être extrapolés à l'ensemble de la population.

Valeur du contrat

La valeur de ce contrat s'élève à 282 861,60 $ (TVH incluse). Le présent rapport porte sur la première de quatre vagues de recherche prévues au cours des deux prochaines années, qui feront chacune l'objet d'un rapport distinct.

Utilisation des constatations de la recherche. En évaluant et en analysant l'opinion des Canadiens et Canadiennes, le gouvernement du Canada est en mesure d'avoir un meilleur aperçu d'importants enjeux politiques liés au mandat du ministère et de ses services connexes. L'information obtenue à la suite de cette recherche sur l'opinion publique sera communiquée à Finances Canada. Elle aidera le ministère dans l'établissement de priorités, le développement de politiques et la planification de programmes et de services.

Principales constatations

A. Perceptions de l'économie canadienne

Lorsqu'on leur a demandé de décrire en un mot le climat économique actuel, la vaste majorité des participants et participantes ont eu recours à des termes négatifs, comme « incertain », « mauvais », « dur », « inabordable », « difficile », « stressant », « tendu », « en difficulté », « instable » et « imprévisible ».

Dans l'ensemble des régions et des groupes d'âge, les gens insistaient beaucoup sur le manque d'abordabilité du quotidien. Le coût élevé des produits d'épicerie et du logement a été systématiquement mentionné. On avait l'impression que les salaires n'augmentaient pas au même rythme que le coût de la vie.

Une majorité s'est montrée assez pessimiste quant aux perspectives pour l'économie canadienne au cours des prochaines années. On s'attendait peu à voir des améliorations en ce qui a trait au logement, aux prix d'épicerie ou aux salaires. Les gens ont aussi spontanément mentionné l'effet déstabilisateur d'éventuels droits de douane imposés par les États-Unis sur les importations canadiennes et d'une possible guerre commerciale entre les deux pays.

B. L'inflation et le coût de la vie

Bien qu'on ait reconnu dans une certaine mesure que le rythme de la hausse des prix s'était stabilisé, les participants et participantes se sont plaints que les prix s'étaient fixés à un niveau très élevé et même inabordable, en particulier en ce qui a trait aux produits d'épicerie et au logement.

Les mesures prises par le gouvernement du Canada pour tenter de s'attaquer aux enjeux liés au coût de la vie étaient peu connues spontanément, à l'exception du congé de TPS et TVH qui arrivait bientôt à échéance. Après que des pistes de réponse ont été fournies, on s'est rappelé avoir entendu parler de programmes de garderie et de soins dentaires aidant certaines personnes. On considérait principalement les mesures gouvernementales concernant l'abordabilité comme des solutions provisoires, et on était d'avis que seule une petite proportion de la population y était admissible.

Certains participants et participantes ont dit souhaiter une réduction des taxes et de l'impôt à plus grande échelle, ou encore l'élimination de la tarification du carbone. Certains espéraient aussi que le gouvernement agisse pour contrer les hausses abusives de prix par les chaînes d'épicerie tout en s'occupant de la hausse des loyers.

C. Le logement

Le logement demeure un enjeu économique majeur pour la population canadienne. Pourtant, la plupart des participants et participantes ne connaissaient aucune des mesures mises en place par le gouvernement fédéral pour faciliter l'accès au logement. Certains avaient entendu parler du compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP), et quelques personnes ont mentionné la période d'amortissement de 30 ans des prêts hypothécaires ou les ententes avec des villes visant à construire des logements plus abordables.

On avait l'impression que les politiques en matière de logement laissaient les locataires de côté, et plusieurs auraient aimé voir un plus grand nombre de mesures à cet égard, par exemple, la réglementation

des loyers. Certains étaient aussi d'avis qu'il faudrait réduire l'immigration pour permettre à la construction de logements de rattraper l'accroissement de la population.

D. Les priorités du budget fédéral

Questionnés sur les priorités pour le prochain budget fédéral, les participants et participantes ont surtout insisté sur le coût de la vie, le logement, les soins de santé et l'éducation. Les mesures précises qui ont été relevées consistaient à réglementer le prix des aliments, à freiner les hausses abusives par les monopoles d'épiciers, à augmenter les options de logement abordable, à fournir plus de soutien aux locataires et aux acheteurs d'une première propriété et à réduire les taxes et l'impôt, certaines personnes mentionnant précisément la tarification du carbone. On a aussi trouvé qu'il était prioritaire d'investir davantage dans les services en santé mentale, de remédier à la pénurie de médecins et d'appuyer les petites entreprises et les programmes d'emploi destinés aux jeunes.

E. Les relations Canada–États-Unis : commerce et mesures tarifaires

La relation entre le Canada et les États-Unis était considérée comme très tendue et incertaine en raison des inquiétudes relatives aux droits de douane et aux diverses mesures prises récemment par le gouvernement américain. Les mots les plus souvent utilisés pour décrire la relation actuelle entre les deux pays étaient plutôt négatifs; « incertaine », « tendue », « dysfonctionnelle », « difficile », « lourde », « intimidation » et « terrifiante » en sont quelques exemples.

On était largement au courant des éventuels droits de douane, et plusieurs personnes ont volontairement partagé leur opinion à l'égard de déclarations faites à ce sujet par le président des États-Unis. La frustration et la déception dominaient. De l'avis des participants et participantes, les États-Unis manquaient de respect au Canada et mettaient en péril le partenariat et l'alliance de longue date entre les deux pays. Les mesures imposées par le gouvernement américain étaient jugées arbitraires, injustifiées et intimidantes.

Les opinions étaient partagées quant à savoir si les droits de douane de 25 % seraient bel et bien imposés. En effet, environ la moitié des gens étaient convaincus que ces mesures seraient réellement mises en œuvre, tandis que les autres croyaient qu'elles pourraient être appliquées à un taux inférieur, ou que cette menace n'était en fait qu'une tactique de négociation.

Une majorité, cependant, était d'avis que l'imposition de droits de douane de 25 % par les États-Unis, de même que les mesures de représailles que le Canada prendrait en retour, constituerait une grave menace pour l'économie canadienne. On craignait notamment les pertes d'emploi dans certains secteurs (comme l'industrie automobile ou le secteur de l'énergie) et la hausse des prix, en particulier si le Canada devait imposer des droits de douane sur les produits américains.

F. Les migrants et le fentanyl

Les gens avaient quelque peu entendu parler des demandes des États-Unis voulant que le Canada prenne des mesures pour empêcher les migrants clandestins et le fentanyl de traverser la frontière. Ils ignoraient toutefois s'il s'agissait d'un sujet à négocier, ou si les droits de douane américains seraient tout de même imposés, quoi que fasse le Canada à ce sujet.

Une majorité était d'avis que des quantités minimes de fentanyl étaient introduites aux États-Unis en provenance du Canada, et que les inquiétudes de la population américaine semblaient injustifiées. Certaines personnes ont relevé que la circulation illicite d'armes à feu et de produits de contrebande au Canada depuis les États-Unis constituait un problème beaucoup plus important.

Pour ce qui est des migrants, on avait l'impression qu'ils entraient surtout aux États-Unis par la frontière avec le Mexique, et on doutait qu'il s'agisse d'un problème important à la frontière canadienne. On a en outre mentionné les nombreuses entrées clandestines au Canada depuis les États-Unis, par exemple par le chemin Roxham.

G. La réponse du Canada aux États-Unis

On souhaitait fortement que le Canada adopte une position ferme et assurée en réponse aux menaces des États-Unis, et que toutes les options soient prises en considération. Il s'agissait d'une question de fierté nationale.

Le plus souvent, les participants et participantes ont spontanément suggéré l'imposition de droits de représailles sur les importations américaines et la restriction des exportations de produits clés, comme le pétrole, le gaz naturel, l'hydroélectricité et les métaux critiques, vers les États-Unis. Certaines personnes ont aussi proposé la prise de mesures pour sécuriser la frontière et diversifier le commerce de façon à moins dépendre des États-Unis et à se suffire à soi-même. D'autres encore ont mentionné des mesures personnelles, comme de boycotter les produits américains et d'éviter de voyager aux États-Unis.

Pour la plupart des gens, la riposte aux droits de douane proposés par les États-Unis devait venir principalement du gouvernement fédéral, avec la coopération et le soutien des provinces. Certains ont fait mention de la démission prochaine du premier ministre du Canada, craignant que cela ne nuise à la capacité du gouvernement fédéral d'intervenir de façon efficace.

Lorsqu'on leur a présenté une liste de mesures que le Canada pourrait prendre en réponse aux droits de douane, les participants et participantes se sont montrés favorables à la restriction de l'exportation d'hydroélectricité, de pétrole et de gaz naturel vers les États-Unis, à l'imposition de droits d'une somme équivalente sur les importations américaines et au fait d'encourager la population à « acheter des produits canadiens ».

Selon certains, l'imposition de mesures de rétorsion tarifaire sur les importations américaines pourrait avoir d'importantes répercussions financières sur la population canadienne en faisant augmenter le prix des biens de consommation au pays. Lorsque ce point a été soulevé, plusieurs personnes se sont montrées plus incertaines quant à ces représailles.

On trouvait aussi qu'encourager l'achat de produits canadiens donnerait à la population l'impression de fournir sa part d'effort, mais on doutait que les gens participent en nombre suffisant pour avoir une réelle incidence sur les décideurs américains.

H. Les dépenses militaires du Canada

Peu de gens étaient au courant des récentes nouvelles au sujet des dépenses militaires du Canada, mais quelques personnes savaient que le Canada s'efforçait d'atteindre la cible de l'OTAN, soit des dépenses pour chaque pays membre correspondant à 2 % de son PIB. De l'avis des participants et participantes, le

Canada devait honorer ses engagements en matière de dépenses militaires et emboîter le pas aux autres pays membres de l'OTAN.

On a relevé que le monde devient de plus en plus dangereux, et que nous devions protéger nos frontières ainsi que l'Arctique, tout en veillant à ce que nos ressources militaires nous permettent d'intervenir en cas de catastrophe naturelle.

Le fait que les États-Unis aient récemment demandé que le Canada et les autres membres de l'OTAN affectent 5 % de leur PIB à la défense a été considéré comme un montant trop considérable par rapport aux niveaux actuels. Certaines personnes ont émis l'hypothèse qu'il s'agissait d'une tactique des États-Unis visant à forcer le Canada et les autres pays à acheter des armes américaines.

Pour d'autres, le Canada n'est pas et ne devrait pas aspirer à être une superpuissance militaire; de telles dépenses viennent contredire notre image de nation pacifique, dont le rôle sur la scène mondiale en est surtout un de maintien de la paix.

Énoncé de neutralité politique et coordonnées

Par la présente, je certifie, en tant que cadre supérieur d'Environics, que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique, comme elles sont définies dans la Politique sur les communications et l'image de marque et la Directive sur la gestion des communications. Plus particulièrement, les produits livrables ne font aucune mention des intentions de vote électoral, des préférences quant aux partis politiques, des positions des partis ou de l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son chef.

Derek Leebosh
Vice-président, Affaires publiques
Environics Research Group
derek.leebosh@environics.ca.
416-820-1963

Fournisseur : Environics Research Group
Numéro de contrat : CW2368657
Date du contrat initial : 16 juillet 2024
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Finances Canada à l'adresse suivante : por-rop@fin.gc.ca

Introduction

Finances Canada a retenu les services d'Environics Research afin de mener, à la fin de janvier 2025, une étude qualitative en prévision du budget fédéral. L'étude avait pour objectif d'évaluer les perceptions et préoccupations des Canadiens et Canadiennes en ce qui a trait à la conjoncture économique du pays et aux enjeux associés, comme l'inflation et le logement, leurs attentes quant au rôle du gouvernement du Canada dans l'économie, les problèmes financiers auxquels ils font face à l'heure actuelle et leurs priorités pour le budget de 2025. Elle visait en outre à examiner les attitudes quant aux relations entre le Canada et les États-Unis à la lumière de la menace de droits douaniers et de la hausse des dépenses militaires demandée. Les sujets suivants ont été étudiés dans le cadre de la recherche :

- L'état de l'économie canadienne
- L'inflation, les taux d'intérêt et le logement
- Les priorités pour le budget de 2025
- Les relations Canada–États-Unis
- La réponse du Canada aux droits de douane
- Les dépenses militaires

Contexte

Chaque année, le ministère des Finances est chargé de préparer le budget fédéral. Pour orienter les décisions en matière de dépenses prises dans le cadre du budget, il commande une recherche sur l'opinion publique à propos de l'état de l'économie en vue de mieux comprendre le contexte public dans lequel il transmet ses communications. Le recours à une méthode qualitative permet au ministère de dresser un portrait clair et à jour de l'évolution de l'opinion de la population quant à l'état de l'économie, à son propre sentiment de bien-être économique et aux mesures économiques mises en place par le gouvernement. Alors que l'économie canadienne continue de subir des pressions, les experts politiques, les économistes et les spécialistes des communications doivent demeurer au fait des opinions du public quant à l'état général de l'économie et aux mesures gouvernementales dans la sphère économique.

Constatations détaillées

A. Perceptions de l'économie canadienne

Association de mots

Au début de chaque séance, les participants et participantes devaient choisir le mot qui, à leur avis, décrit le mieux l'état actuel de l'économie canadienne. Les termes négatifs surpassaient largement les termes neutres et positifs lors de cet exercice. En effet, les mots choisis évoquaient généralement des sentiments d'incertitude et de pessimisme, par exemple « dur », « incertain », « stressant », « mauvais », « instable », « imparfait », « angoissant », « plein de suspens », « fragile » et « en difficulté ».

Un plus petit nombre de personnes ont choisi des mots véhiculant le déséquilibre de l'économie, qualifiant celle-ci de « déséquilibrée », d'« inégale » et d'« inéquitable ». Elles ont le plus souvent précisé leur réponse en parlant des inégalités entre les très riches et le reste de la population, ou encore entre les régions ou les générations. Seules quelques personnes ont proposé des mots exprimant une perspective plus neutre ou même positive de l'économie, comme « bien » ou même « satisfaisante ».

Dans toutes les régions et tous les groupes d'âge, une majorité a décrit l'économie par des mots évoquant l'inquiétude, les difficultés et le stress. Seules quelques personnes ont employé des mots sous-entendant des opinions plus ambiguës, comme « fragile » ou « pleine de suspens », suggérant que l'économie se trouve à un point critique, en particulier à la lumière des actualités concernant les États-Unis. Cependant, c'est le pessimisme qui prédominait quant aux perspectives économiques du Canada, et on ne s'attendait pas vraiment à ce que la situation s'améliore. Ce pessimisme découlait en partie des inquiétudes quant au caractère inabordable de la vie quotidienne, en particulier la hausse des prix d'épicerie et du logement, tandis que les salaires n'augmentaient pas au même rythme que l'inflation. Les actualités y étaient aussi pour quelque chose.

Bien que les membres des groupes plus âgés se soient dits préoccupés par l'incidence des coûts du logement sur leurs enfants d'âge adulte, cette opinion était beaucoup plus répandue au sein des groupes plus jeunes, de même que chez les locataires. En effet, même si cet enjeu était soulevé à l'occasion par les groupes plus âgés, les jeunes (de 18 à 34 ans) ont plus souvent fait état du déséquilibre économique, relevant l'écart qui ne cesse de se creuser entre les riches et la classe moyenne. Ils se sont aussi inquiétés du marché de l'emploi, avec les salaires dérisoires ne suffisant pas à faire vivre une famille, à acheter un logement ou tout simplement à suivre la hausse du coût de la vie.

Les membres des groupes plus âgés ont aussi repris ce sentiment, mais pour le compte de leurs enfants d'âge adulte. Ils ont toutefois plus souvent parlé des conséquences de l'inflation sur les dépenses du quotidien que du déséquilibre économique ou du marché du travail, puisqu'ils se trouvaient à une autre étape de leur vie. En outre, les participants et participantes plus âgés et dont la situation financière était plus stable (par exemple, les propriétaires) étaient plus enclins à discuter des tensions avec les États-Unis et les éventuelles répercussions des droits de douane imposés sur les importations canadiennes. De leur avis, cette éventualité contribuait également à l'instabilité économique.

Préoccupations économiques précises

Questionnés sur les enjeux économiques qui les préoccupent le plus, les participants et participantes ont souvent précisé les difficultés auxquelles ils font face au quotidien avec les coûts élevés et le manque d'abordabilité. On a fréquemment relevé la hausse subite des prix d'épicerie et de logement au cours des dernières années, et que rien ne laissait présager un retour aux niveaux d'avant, tandis que les salaires demeurent stagnants. Si certains ont reconnu que les prix des produits d'épicerie et d'autres biens de consommation n'augmentaient plus au même rythme qu'il y a quelques années, on a aussi fait remarquer qu'ils s'étaient stabilisés à un niveau très élevé. On ne percevait toutefois pas encore les prix actuels comme « la nouvelle normalité ».

Le resserrement du marché de l'emploi a aussi été mentionné à de nombreuses reprises. Plusieurs personnes ont parlé d'amis ou de proches qui ont été mis à pied et n'arrivent pas à se trouver du travail, à moins d'accepter des postes mal rémunérés pour lesquels ils sont surqualifiés. Pour souligner ce point, on a souvent fait état de problèmes liés au marché du travail, comme les pertes d'emploi et la difficulté à trouver un emploi stable, en particulier pour les jeunes qui amorcent tout juste leur carrière. Tous ces facteurs venaient accentuer l'impression que l'écart entre les riches et le reste de la population ne cesse de se creuser.

L'abordabilité du logement était toujours une importante source de préoccupation, plusieurs jeunes professionnels éprouvant de la difficulté à accéder à la propriété sans aide financière de leur famille. Ce sentiment était partagé tant dans les groupes plus âgés que chez les plus jeunes. L'intervention du gouvernement est revenue constamment durant les discussions, et on a notamment suggéré des mesures visant à réglementer les monopoles, à contrer l'inflation et à rendre la vie plus abordable.

L'incidence de l'instabilité politique, tant à l'échelle nationale qu'internationale, sur la confiance dans l'économie a été mentionnée à quelques reprises. En effet, au moment où les séances ont eu lieu, les participants et participantes avaient connaissance de la menace d'une guerre commerciale avec les États-Unis. Dans ce contexte, et à la lumière des actualités, plusieurs ont parlé des répercussions d'une telle situation sur les entreprises, les taxes et le commerce international. Certains propriétaires d'entreprise ont d'ailleurs dit craindre que ce climat incertain ne vienne décourager les investissements, tandis que d'autres ont évoqué la hausse du nombre de fonctionnaires et la taxation comme risques. Outre la possible imposition de droits douaniers, on a aussi abordé les tendances mondiales et l'effet persistant de la pandémie comme facteurs influant sur l'économie canadienne, de même que les futurs problèmes qui pourraient découler d'une guerre commerciale avec les États-Unis.

Quelques participants et participantes ont évoqué de petites zones d'instabilité économiques, comme la croissance continue de l'industrie de la construction et la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs. Celles-ci étaient toutefois largement éclipsées par les tensions financières de façon plus générale. L'endettement croissant des ménages, la hausse des taux d'intérêt hypothécaires et les difficultés financières de la population étudiante ont aussi été cités comme fardeaux économiques de plus en plus substantiels. Dans l'ensemble, la discussion à ce stade faisait état d'une anxiété économique généralisée, plusieurs personnes ayant très peu d'espoir que la situation s'améliore au cours des prochaines années. On a fait remarquer que l'économie canadienne dépendait grandement de facteurs hors de notre contrôle, notamment les tendances économiques mondiales, les conflits comme la guerre en Ukraine, de même que l'incidence des droits de douane qui pourraient être imposés par les États-Unis.

B. Le coût de la vie et le logement

L'économie et l'inflation dans l'avenir

On a demandé aux participants et participantes quel était leur pronostic pour l'économie canadienne au cours de la prochaine année, et s'ils croyaient que la situation allait s'améliorer, se détériorer ou demeurer inchangée. On s'entendait en général pour dire que la situation économique allait probablement se détériorer encore, ou, dans le meilleur des cas, demeurer aussi faible qu'elle l'est à l'heure actuelle. Plusieurs personnes ont expliqué l'aggravation de la situation par les salaires stagnants et la faiblesse du marché du travail, et on ne s'attendait pas à ce que le prix des produits de première nécessité diminue de sitôt. On a aussi évoqué des facteurs hors du Canada, comme les guerres qui sévissent actuellement dans le monde et la possibilité d'une guerre commerciale avec les États-Unis, ce qui amenait les gens à voir avec pessimisme les perspectives économiques pour les années à venir. L'instabilité politique actuelle au Canada venait accentuer l'impression de précarité pour le pays.

Après avoir discuté de leurs propres préoccupations financières et du climat économique global au Canada, les participants et participantes ont été invités à se prononcer sur la hausse des prix, ou l'inflation, et à indiquer si ce problème revêtait toujours la même envergure aujourd'hui par rapport à ce qu'il était il y a un an ou deux. Ayant déjà mentionné que le coût de la vie constituait un problème considérable au quotidien, les gens ont alors précisé pourquoi il s'agissait d'une question tout aussi pressante. Ils ont parlé des changements qu'ils ont dû apporter à leur mode de vie pour composer avec l'inflation, par exemple en achetant en gros, et ont exprimé une grande inquiétude quant à la hausse des taux d'intérêt et à l'augmentation considérable de l'impôt foncier. D'autres dépenses croissantes, dont les loyers et les droits de scolarité pour les études collégiales et universitaires, faisaient aussi partie des fardeaux financiers relevés.

Les mesures du gouvernement pour rendre les prix abordables

Questionnés sur le rôle du gouvernement fédéral pour ce qui est de contrer la hausse des coûts et d'alléger le fardeau financier de la population, les participants et participantes ont insisté sur la nécessité de prendre d'urgence des mesures significatives, plusieurs qualifiant le climat économique actuel de stagnant et de non viable. Au moment de préciser plus concrètement ce que le gouvernement fédéral pourrait faire pour aider les Canadiens et Canadiennes à faire face à la hausse du coût de la vie, quelques personnes ont dit souhaiter une réduction des taxes et de l'impôt à plus grande échelle ainsi que l'élimination de la tarification du carbone. D'autres ont fait valoir que le gouvernement devait agir pour contrer la hausse abusive des prix par les monopoles d'épiciers, et qu'il fallait mettre en place des mesures plus rigoureuses de contrôle des loyers afin de freiner la hausse du prix du logement pour les locataires.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils connaissaient des mesures précises prises par le gouvernement pour remédier aux problèmes liés au coût de la vie, environ la moitié des participants et participantes ont été incapables de nommer quoi que ce soit. Quelques personnes ont mentionné le congé de TPS et de TVH qui arrivait bientôt à échéance, ce à quoi plusieurs autres ont acquiescé. Après que des pistes de réponse ont été fournies, certaines personnes ont reconnu que les programmes de garderie et de soins dentaires profitaient probablement à certaines personnes ou à certains groupes précis. Quelques participants et participantes ont dit avoir récemment reçu des chèques du gouvernement par la poste,

comme la Remise sur le carbone, ou encore des chèques du gouvernement de l'Ontario. En général, on avait largement l'impression que les mesures prises par le gouvernement jusqu'à présent n'étaient que des solutions provisoires et à court terme, ou qu'elles ne profitaient qu'à un nombre restreint de personnes.

Mesures sur l'abordabilité du logement

Comme mentionné plus tôt, le coût élevé du logement représentait une source de préoccupation majeure, et ce, dans tous les groupes, et non seulement dans les grands centres urbains. Cette question a d'ailleurs aussi été relevée dans les provinces de l'Atlantique et des Prairies. Les problèmes de logement ne concernaient pas seulement les propriétés hors de prix, mais aussi la crise perçue auprès des locataires, les loyers ayant augmenté considérablement au cours des dernières années. En outre, certains participants et participantes ont vu leurs versements hypothécaires augmenter énormément en raison de la hausse des taux d'intérêt des dernières années.

Comme le logement demeure une source majeure de préoccupation économique, on avait généralement l'impression que le gouvernement n'avait pas fait grand-chose pour s'attaquer aux problèmes sous-jacents. La question plus large de l'abordabilité du logement est revenue particulièrement souvent chez les plus jeunes, mais il s'agissait d'un sujet de préoccupation commun à tous les groupes d'âge. La différence est que les participants plus âgés s'inquiétaient davantage pour la capacité des jeunes générations à accéder à la propriété, puisqu'ils étaient eux-mêmes plus stables à cet égard.

Lorsqu'on leur a demandé ce que le gouvernement fédéral avait fait relativement au prix et à l'offre de logements, les participants et participantes étaient peu au courant des mesures mises en place. Certains avaient entendu parler du compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP), et quelques personnes ont mentionné la période d'amortissement de 30 ans des prêts hypothécaires ou les ententes avec des villes visant à construire des logements plus abordables. On avait l'impression que les politiques en matière de logement avaient laissé les locataires de côté, et plusieurs auraient aimé voir un plus grand nombre de mesures à cet égard, par exemple, la réglementation des loyers. Certains étaient aussi d'avis qu'il faudrait réduire l'immigration pour permettre à la construction de logements de rattraper l'accroissement de la population. Quelques personnes ont également mentionné la financiarisation du logement, qui est en grande partie responsable de la hausse des prix, avançant qu'idéalement, le gouvernement devrait trouver une façon d'y remédier. Parmi les participants et participantes devant renouveler leur prêt hypothécaire dans les deux prochaines années, personne n'avait entendu parler de la nouvelle charte hypothécaire.

Au cours de la discussion, les gens ont parlé des mesures que le gouvernement fédéral pourrait prendre pour régler ces problèmes. Plusieurs ont insisté sur la nécessité d'augmenter les options de logement abordable, et on a notamment suggéré des programmes de location avec option d'achat, des investissements accrus dans les logements communautaires et abordables, et des modèles de coopérative d'habitation. Certaines personnes ont aussi suggéré le financement de projets d'immeubles locatifs, la restriction des locations à court terme comme Airbnb et les incitatifs aux logements accessoires afin d'accroître l'offre.

Des politiques gouvernementales plus larges ayant une incidence sur le coût du logement ont aussi été abordées. En effet, certaines initiatives ont été critiquées, car elles ont involontairement fait grimper les

prix, et on a relevé les conséquences de la variation des taux d'intérêt sur les détenteurs d'un prêt hypothécaire. On s'entendait en général pour dire que les mesures actuelles du gouvernement, comme le remboursement de la TPS et les paiements directs, n'étaient que temporaires, et ne constituaient pas des solutions à long terme. On a insisté sur la nécessité d'apporter des changements structuraux, comme une réglementation plus rigoureuse des loyers et des investissements plus importants de la part du fédéral dans les projets de logements abordables.

C. Les priorités budgétaires

Les priorités budgétaires souhaitées

On a dit aux participants et participantes que le gouvernement fédéral annoncerait bientôt son budget, en leur demandant ce qu'ils aimeraient le plus voir privilégier. Les réponses étaient surtout axées sur le coût de la vie, le logement et les soins de santé (la plupart des gens ne faisant pas la distinction entre les dépenses relevant du fédéral et des provinces). Les priorités suivantes ont notamment été relevées :

- Instaurer des mesures de contrôle ou des plafonds sur le prix des produits d'épicerie
- Offrir un remboursement de taxe ou une réduction de l'impôt
- Réduire la tarification du carbone
- Améliorer les programmes de logements abordables
- Mettre en place des mesures de contrôle des loyers
- S'attaquer aux disparités salariales, rapprocher les salaires du coût de la vie
- S'attaquer à la crise des soins de santé
- Accroître les perspectives d'emploi en investissant dans le système des soins de santé et le système scolaire
- Investir davantage dans les nouvelles entreprises canadiennes
- Augmenter les taux de pension
- Améliorer l'accès aux garderies
- Réduire les coûts de l'enseignement secondaire
- Accroître les services en santé mentale
- S'attaquer à la pauvreté et à l'itinérance

Les participants et participantes se sont largement entendus pour dire que l'accessibilité du logement devrait être à la tête des priorités. On a notamment suggéré de trouver des moyens de réduire la financiarisation de l'immobilier, de réglementer les loyers, de fournir plus d'aide aux personnes en

situation d'itinérance et de mettre en œuvre des mesures d'allégement fiscal afin de réduire le fardeau financier. Selon plusieurs, sans changements politiques d'envergure, le logement restera inaccessible pour de nombreux Canadiens et Canadiennes, en particulier les jeunes et les personnes résidant en milieu urbain qui font face à la hausse des loyers et des taux hypothécaires.

On a appelé le gouvernement à revoir ses dépenses et à mettre l'accent sur la réduction des coûts, une demande qui s'est le plus souvent fait entendre chez les 35 ans et plus. Les participants et participantes ont aussi fortement insisté sur la nécessité pour les chaînes d'épicerie de rendre des comptes de façon à prévenir les monopoles et les prix abusifs. L'interdépendance de ces priorités budgétaires a souvent été relevée tout au long des discussions. Par exemple, on était d'avis que les disparités salariales venaient exacerber le coût de la vie, et que l'insuffisance des investissements dans les soins de santé accentuait la crise d'accessibilité des soins et la pénurie de médecins. Plusieurs personnes ont mentionné précisément la nécessité d'accroître les ressources et les services en santé mentale, souhaitant voir le budget s'attaquer aussi à cet enjeu.

D. Les relations Canada–États-Unis

Association de mots et connaissance des événements récents

Les participants et participantes devaient trouver un mot pour décrire les relations actuelles entre le Canada et les États-Unis. Les termes choisis rendaient compte de l'actualité dominée par les tensions concernant les droits de douane et les déclarations d'annexion du Canada aux États-Unis. La relation a le plus souvent été décrite comme « incertaine », « tendue », « dysfonctionnelle », « intimidée », « difficile », « lourde », « étrange », « sans précédent » et « terrifiante ». Certains mots plus neutres ont aussi été utilisés, comme « interdépendante » et « alliée ».

Il est apparu très tôt dans l'ensemble des groupes que les récents événements provenant de Washington pesaient lourd. Les répercussions économiques qui pourraient découler de possibles droits de douane imposés au Canada avaient déjà été mentionnées. Dans toutes les régions et tous les groupes d'âge, les gens étaient très au fait de cette menace, et bon nombre étaient troublés par le discours impulsif et insolent des dernières semaines. On a évoqué à plusieurs reprises des publications sur les réseaux sociaux et des déclarations provenant d'Américains et d'Américaines insultant le Canada et suggérant son annexion aux États-Unis, ainsi que d'autres menaces faites récemment à l'endroit du Canada. De ce fait, les relations entre le Canada et les États-Unis étaient déjà au cœur des préoccupations pour la majorité.

Les mots choisis et les explications fournies montraient à quel point les gens étaient bouleversés et scandalisés par la soudaine dégradation des relations entre les deux pays. Plusieurs ont exprimé leurs craintes concernant les répercussions des droits de douane, la possible instabilité commerciale et les conséquences économiques plus vastes pour le Canada. Les tensions politiques occupaient également une place centrale dans l'esprit des gens, les participants et participantes mentionnant le style de leadership de l'administration américaine, l'incertitude quant aux futures politiques et la crainte d'un recul des valeurs progressistes du Canada. Les gens se sont aussi montrés frustrés par le manque de contrôle perçu du Canada dans cette relation, et se préoccupaient de la position exagérément contrite adoptée par le pays à l'endroit des États-Unis.

Les relations houleuses entre les deux pays étaient vues comme l'œuvre du nouveau président américain, dont l'attitude intimidatrice et agressive envers le Canada semblait injustifiée. Pour certaines personnes, la prorogation du Parlement et la démission annoncée du premier ministre limitaient la capacité du gouvernement à réagir, ce qui, craignait-on, pouvait être exploité par les États-Unis. On a aussi fait état du retrait des États-Unis d'accords et d'organismes internationaux sur la santé et l'environnement, ce qui venait accentuer le pessimisme.

Dans l'ensemble, la relation entre le Canada et les États-Unis a été qualifiée de tendue, d'instable et d'inquiétante, les participants et participantes soulignant l'imprévisibilité économique et politique touchant les deux pays. Certains ont aussi mentionné spontanément la possibilité que les États-Unis aient des problèmes légitimes avec le Mexique ou d'autres pays, et que le Canada y était injustement mêlé.

Commerce et droits de douane

On a demandé aux participants et participantes s'ils savaient que les États-Unis étaient en train de revoir l'accord de libre-échange avec le Canada et le Mexique (l'Accord Canada–États-Unis–Mexique), et qu'ils envisageaient d'imposer des droits de douane allant jusqu'à 25 % sur les importations en provenance de ces deux pays afin de freiner le passage de migrants clandestins et l'introduction de fentanyl aux États-Unis par le Canada.

Il est apparu clairement, lorsque la relation entre les deux pays en général a été abordée plus tôt, que la menace de droits de douane sur les importations canadiennes était très bien connue, puisqu'elle a été mentionnée spontanément dans chacun des groupes. Toutefois, si pratiquement tout le monde était au courant des droits de douane et du risque d'une guerre commerciale plus large avec les États-Unis, la révision de l'accord commercial avec le Canada et le Mexique était quant à elle beaucoup moins connue. Pour la majorité, c'est la menace immédiate des droits de douane qui représentait le plus grand problème, et non la politique commerciale qui fait passer avant tout les intérêts américains (America First Trade Policy), dont peu de gens avaient entendu parler.

En général, les participants et participantes comprenaient bien en quoi consistent les droits de douane. En effet, au moins une personne dans chaque groupe a été en mesure d'expliquer en détail de quoi il s'agissait. On comprenait que les droits de douane feraient augmenter le prix des produits canadiens exportés aux États-Unis, rendant ceux-ci moins concurrentiels. On comprenait aussi qu'en plus de nuire aux exportations canadiennes, cela entraînerait probablement l'imposition de mesures de rétorsion tarifaire par le Canada sur les importations américaines, ce qui ferait augmenter le prix de certains produits de consommation pour la population canadienne. On a fait remarquer qu'au bout du compte, ce sont les consommateurs des deux pays qui devront assumer les coûts d'une telle guerre commerciale.

Les opinions étaient partagées quant à savoir si les États-Unis allaient réellement imposer les droits de douane de 25 % sur les marchandises canadiennes. En effet, environ la moitié des gens étaient convaincus que de telles mesures allaient bel et bien être mises en œuvre, tandis que d'autres croyaient qu'elles pourraient être appliquées à un taux inférieur. Quelques personnes voyaient cette annonce comme une tactique de négociation, plutôt que comme un plan certain, laissant entendre qu'il fallait y répondre de façon stratégique.

Au moment de discuter des éventuelles répercussions des droits de douane imposés par les États-Unis, plusieurs personnes ont d'abord eu l'impression que cela concernerait principalement « les autres », et qu'elles ne seraient pas touchées personnellement. Certains participants et participantes ont eu de la difficulté à exprimer les effets directs que cela pourrait avoir sur leur vie, outre l'augmentation du prix de produits de tous les jours. Cependant, en réfléchissant aux répercussions plus vastes pour la population canadienne, ils ont exprimé leurs préoccupations quant aux effets négatifs sur les petites entreprises, à l'affaiblissement possible du dollar canadien et, surtout, aux nombreuses pertes d'emploi dans des secteurs clés, comme la construction automobile et l'énergie. On a aussi dit craindre que l'imposition de mesures de rétorsion tarifaire par le Canada sur les marchandises américaines ne fasse augmenter les prix encore davantage. Au bout du compte, certaines personnes ont reconnu que les répercussions économiques toucheraient l'ensemble de la population canadienne, ainsi que les consommateurs américains.

Les migrants et le fentanyl

Le possible lien entre la menace des droits de douane et les enjeux concernant les migrants et le fentanyl a été exploré de façon plus approfondie. On a demandé aux participants et participantes dans quelle mesure ils croyaient que le passage de migrants du Canada aux États-Unis était problématique, et quelle était la gravité du problème de fentanyl introduit aux États-Unis par le Canada.

Pour la plupart des gens, ces préoccupations étaient déraisonnables et faisaient partie d'une stratégie de négociation plus large des États-Unis pour justifier l'imposition des droits de douane. On croyait en général que la quantité de fentanyl provenant du Canada était minime, et que les allégations des États-Unis étaient exagérées. Pour faire valoir leur point de vue, certaines personnes ont évoqué le problème beaucoup plus important d'armes à feu et d'autres produits de contrebande introduits au Canada par les États-Unis. Même si on reconnaissait que le fentanyl constitue un grave problème, on le voyait plutôt comme une crise nationale touchant la population canadienne, et non comme un problème transfrontalier majeur. Certaines personnes ont aussi relevé que l'introduction de fentanyl aux États-Unis était probablement beaucoup plus problématique à la frontière du Mexique.

De la même façon, la plupart des participants et participantes ont affirmé ne jamais avoir entendu parler d'importants mouvements transfrontaliers clandestins depuis le Canada, et avaient l'impression que les problèmes de migrants concernaient principalement la frontière entre le Mexique et les États-Unis. En fait, on s'inquiétait davantage des passages clandestins des États-Unis vers le Canada.

Tout au long de la discussion, on a fait remarquer que, quelle que soit l'envergure de ces enjeux, la responsabilité ne devrait pas incomber uniquement au Canada ou au Mexique. On voyait plutôt la contrebande de fentanyl et le passage de migrants clandestins comme des problèmes communs nécessitant la coopération de tous les pays concernés. On s'est parfois demandé si ces enjeux étaient utilisés dans le cadre d'un discours xénophobe plus large aux États-Unis, où l'on se sert des immigrants comme boucs émissaires pour des problèmes sociétaux beaucoup plus vastes et complexes.

Dans l'ensemble, les participants et participantes avaient principalement l'impression que le gouvernement américain avait exagéré le problème des migrants et du fentanyl passant du Canada aux États-Unis dans le but de justifier ses droits de douane. On a convenu qu'une stratégie coordonnée entre le fédéral et les provinces serait le meilleur moyen de réagir à ces enjeux, même si plusieurs continuaient de douter de leur légitimité comme problèmes commerciaux. Certains ont aussi indiqué

mal comprendre si une négociation était même possible à ce sujet, puisque le gouvernement américain envoyait des messages contradictoires.

La réponse du Canada

Tout au long de la discussion sur la possibilité d'une guerre commerciale, ainsi qu'en abordant la question du fentanyl et des mouvements transfrontaliers clandestins, les participants et participantes ont systématiquement affirmé que le Canada devait adopter une position ferme et résolue. Plusieurs percevaient la situation comme une négociation, et jugeaient que le Canada devait répondre avec assurance en signalant clairement son intention de riposter. Certains se sont toutefois montrés inquiets, craignant que la démission prochaine du premier ministre du Canada et la course à la chefferie en résultant ne nuisent à la capacité du gouvernement fédéral d'intervenir de façon efficace. Malgré ces inquiétudes, on s'entendait largement pour dire que la réponse aux droits de douane proposés par les États-Unis devrait provenir du gouvernement fédéral, et que les provinces devraient se rallier à lui pour fournir leur appui. On a souligné l'importance de l'unité entre les provinces afin d'éviter les messages contradictoires qui pourraient affaiblir la position du Canada. On a aussi mis en évidence la nécessité pour les provinces de réfléchir soigneusement aux possibles répercussions des contre-mesures sur leurs résidents et résidentes de façon à assurer une réponse équilibrée qui ne nuit pas de façon disproportionnée à certaines régions.

Les participants et participantes ne faisaient pas que voir la situation comme une tactique de négociation; il s'agissait aussi pour eux d'une question de fierté nationale. Lorsqu'on leur a demandé comment le Canada pourrait répondre à ces droits de douane, ils ont le plus souvent suggéré d'instaurer des mesures de rétorsion tarifaire sur les importations américaines, de réduire l'exportation de produits essentiels comme le pétrole, le gaz naturel, l'hydroélectricité et les métaux critiques, et de sécuriser la frontière tout en diversifiant le commerce de façon à moins dépendre des États-Unis. Certains ont aussi proposé des mesures propres au public consommateur, comme de boycotter les produits américains et d'éviter les voyages aux États-Unis. Quelques personnes doutaient toutefois que la population participe à de telles mesures en assez grand nombre pour avoir une réelle incidence.

Même si l'on reconnaissait que les représailles ne se feraient pas sans heurts, et qu'elles entraîneraient notamment l'augmentation du prix des biens de consommation, ou que la restriction des exportations énergétiques allait entraîner des conséquences économiques, la plupart des gens jugeaient nécessaire de réagir avec force. Lorsqu'on leur a présenté une liste de mesures que le Canada pourrait prendre en réponse à l'imposition des droits de douane, les participants et participantes ont le plus souvent choisi de restreindre l'exportation d'hydroélectricité, de pétrole et de gaz naturel vers les États-Unis, d'imposer des droits d'une somme équivalente sur les importations américaines et d'encourager la population à acheter des produits canadiens. Même si cette dernière mesure était considérée comme un moyen pour la collectivité de fournir sa part d'efforts, certains étaient d'avis que le gouvernement refilait ainsi la responsabilité au public consommateur et doutaient que la participation soit suffisante pour réellement influencer les politiques américaines.

Les groupes ont ensuite été invités à choisir les deux mesures qui, à leur avis, arriveraient le mieux à convaincre les États-Unis d'abandonner leur projet. Ils pouvaient aussi indiquer qu'aucune de ces mesures ne serait efficace s'ils jugeaient qu'aucune ne permettrait de bien prendre en charge la situation.

Les gens se sont montrés avant tout favorables à la restriction de l'exportation d'hydroélectricité, de pétrole et de gaz naturel vers les États-Unis, à l'imposition de droits d'une somme équivalente sur les importations américaines et au fait d'encourager la population à acheter des produits canadiens. On était d'avis que la restriction de l'exportation de ressources clés, comme le pétrole, le gaz naturel, l'hydroélectricité et les minéraux critiques, pourrait tout particulièrement avoir du poids. Malgré cela, certaines personnes se sont montrées réticentes à appuyer cette mesure en raison des conséquences qu'elle pourrait avoir sur l'économie canadienne, et du fait que certaines provinces pourraient être touchées de façon disproportionnée.

Même si on trouvait qu'encourager l'achat de produits canadiens constituait un bon moyen pour la population de fournir sa part d'efforts, certaines personnes avaient l'impression que le gouvernement refilait ainsi la responsabilité au public consommateur plutôt que d'agir directement. On doutait aussi que les gens s'investissent dans cette approche en nombre suffisant pour avoir une incidence significative.

La proposition de limiter l'importation de produits laitiers des États-Unis a quant à elle été largement rejetée, puisque les gens avaient l'impression que le Canada importait déjà relativement peu de ces produits. Enfin, les droits de douane ciblés sur des produits comme le bourbon ou le jus d'orange ont été perçus comme de petits gestes symboliques peu susceptibles d'avoir un réel effet.

Mesures les plus efficaces, en ordre – sondage

Mesures possibles
Le Canada restreint l'exportation d'hydroélectricité vers les États-Unis.
Le Canada impose des droits de douane « dollar pour dollar » sur les importations américaines.
Le Canada restreint l'exportation de pétrole et de gaz naturel vers les États-Unis.
Le Canada encourage les consommatrices et consommateurs canadiens à acheter des produits canadiens pour soutenir les entreprises touchées par les droits de douane.
Le Canada restreint l'exportation de minéraux critiques vers les États-Unis.
Le Canada limite les importations de produits laitiers des États-Unis.
Le Canada impose des tarifs douaniers ciblés sur des articles, comme le jus d'orange, le bourbon et les motocyclettes.

Dans certains groupes, on a relevé que les mesures de rétorsion tarifaire pourraient avoir de plus lourdes conséquences financières sur la population canadienne que sur la population américaine. Lorsque ce point a été soulevé, les gens se sont montrés plus incertains quant à cette option.

E. Les dépenses militaires

Les dépenses militaires du Canada

Lorsqu'il a été question des dépenses militaires du Canada, les participants et participantes étaient en général d'avis que le pays n'investissait pas suffisamment dans la défense. Même si certains savaient que le Canada n'avait pas atteint la cible de 2 % du produit intérieur brut (PIB) de chaque pays membre fixée par l'OTAN, peu étaient au courant de développements précis à cet égard. Dans l'ensemble, on appuyait fortement l'engagement à atteindre la cible de l'OTAN, une réponse justifiée par plusieurs raisons.

D'abord, plusieurs personnes jugeaient que le Canada devait respecter ses engagements en tant que partenaire international, surtout si les autres pays membres de l'OTAN comptaient aussi atteindre la cible de 2 %. On était aussi d'avis qu'à la lumière de l'instabilité qui ne cesse de croître dans le monde, il fallait protéger les frontières canadiennes et renforcer la capacité du pays à se défendre. Certains estimaient que le Canada dépendait des États-Unis pour contrer les menaces à sa souveraineté dans l'Arctique, ce qu'ils trouvaient problématique, spécialement compte tenu des relations actuellement tendues entre les deux pays.

Enfin, quelques personnes ont souligné l'importance de disposer de ressources militaires capables d'intervenir en cas d'urgence nationale, en particulier de catastrophes naturelles. À leur avis, l'armée met trop de temps à se mobiliser dans de telles situations; comme les catastrophes liées au climat deviennent de plus en plus fréquentes, des dépenses de défense accrues permettraient d'assurer une réponse plus rapide et efficace.

À quelques moments de la discussion, certains participants et participantes ont adopté une position différente, soutenant que les dépenses militaires ne devraient pas être une priorité du prochain budget. Selon eux, mieux vaudrait affecter ces fonds à des besoins nationaux urgents, comme les soins de santé. D'autres se sont dits fiers de notre image de nation pacifique, soulignant que le Canada n'est pas un pays fortement militarisé, et qu'il ne devrait pas aspirer à le devenir.

Lorsqu'on leur a demandé à quoi précisément les dépenses dans la défense devraient être affectées, les participants et participantes ont cité la nécessité d'accroître les effectifs militaires, tout en étant conscients du temps et des investissements requis par le recrutement dans le contexte actuel changeant. Certains ont aussi mis en évidence l'importance croissante de la cybersécurité, faisant ressortir la nécessité de renforcer les mesures afin de contrer les menaces en constante évolution provenant de plusieurs fronts.

Des dépenses portées à 5 % du PIB

On a demandé aux participants et participantes ce qu'ils pensaient de l'annonce récente des États-Unis demandant aux pays membres de l'OTAN, dont le Canada, d'augmenter leurs dépenses militaires de façon à représenter 5 % de leur PIB. Venant tout juste de discuter des avantages et des difficultés d'atteindre la cible de 2 % fixée par l'OTAN, les gens se sont montrés très défavorables à une telle hausse encore plus importante. Selon eux, la cible de 5 % était irréaliste et peu pratique; plusieurs ont supposé qu'il s'agissait d'une tentative voilée d'inciter le Canada et les autres nations à acheter des armes américaines.

Tout au long de la discussion, les gens étaient fortement d'avis que le Canada n'est pas et ne devrait pas aspirer à être une superpuissance militaire. On estimait que de telles pressions venaient contredire les valeurs du Canada en tant que nation pacifique, dont le rôle sur la scène mondiale en est surtout un de maintien de la paix.

Annexe A : Méthodologie

Environics Research a mené, en janvier 2025, une série de 10 séances virtuelles de discussion en groupe dans le but d'évaluer les opinions des Canadiens et Canadiennes quant à l'état actuel de l'économie, en s'attardant plus particulièrement sur les attitudes à l'égard d'enjeux tels que le coût de la vie, l'inflation, le logement et les priorités du gouvernement fédéral à l'approche du budget de 2025. L'étude visait en outre à examiner les attitudes quant aux relations entre le Canada et les États-Unis.

Composition des groupes

Environics Research a mené, du 23 au 29 janvier 2025, une série de 10 séances virtuelles de discussion en groupe. Au total, 71 personnes ont pris part à ces séances portant sur l'économie canadienne et ont donné leur avis sur des enjeux précis tels que les préoccupations économiques actuelles, le coût de la vie, les taux d'intérêt, le logement, le prochain budget fédéral, la menace de l'imposition de droits de douane par les États-Unis et les dépenses militaires. Les séances ont été organisées dans cinq régions : trois en Ontario, deux dans les provinces de l'Atlantique, deux en Colombie-Britannique, deux au Québec et une dans les Prairies. Les groupes ont été divisés en fonction de l'âge (les 18 à 34 ans, les 34 à 55 ans et les 55 ans et plus) et par situation de logement (soit les acheteuses et acheteurs potentiels et les propriétaires devant renouveler leur prêt hypothécaire). Les deux séances du Québec ont été menées en français, et les huit autres, en anglais.

Emplacement (langue des séances)	Date	Heure
Ontario (en anglais)	Jeudi 23 janvier	17 h HNE – groupe 1 – acheteurs potentiels de logement 19 h HNE – groupe 2 – 18 à 34 ans
Ontario (en anglais)	Vendredi 24 janvier	16 h HNE – groupe 3 – 55 ans et plus
C.-B./territoires (en anglais)	Samedi 25 janvier	13 h HNE (10 h HNP) – groupe 4 – propriétaires devant renouveler leur prêt hypothécaire 15 h HNE (12 h HNP) – groupe 5 – 18 à 34 ans
Provinces de l'Atlantique (T.-N.-L., N.-É., N.-B. et Î.-P.-É.) (en anglais)	Lundi 27 janvier	16 h HNE (17 h HNA) – groupe 6 – 55 ans et plus 18 h HNE (19 h HNA) – groupe 7 – 18 à 54 ans considérant appartenir à la classe moyenne
Québec (en français)	Mardi 28 janvier	17 h HNE – groupe 8 – acheteurs potentiels de logement 19 h HNE – groupe 9 – 35 à 54 ans
Provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta) (en anglais)	Mercredi 29 janvier	18 h HNE (17 h HNC/16 h HNR) – groupe 10 – 18 à 54 ans considérant appartenir à la classe moyenne

Les 71 participants et participantes étaient tous âgés de 18 ans et plus et appartenaient à différents groupes d'âge, niveaux de scolarité et milieux. Les séances de discussion, de 90 minutes environ, regroupaient de six à huit personnes (sur les huit recrutées pour chacun des groupes), qui ont chacune reçu une somme de 100 $.

Recrutement

Environics a mis au point un questionnaire de recrutement, puis l'a transmis à Finances Canada à des fins de vérification avant de l'utiliser. Le recrutement a été effectué par le partenaire d'Environics, Trend Research, une entreprise de recrutement d'études qualitatives bien établie et parmi les plus respectées au pays. Toutes les activités de recrutement ont été menées au téléphone et par courriel par l'équipe professionnelle de recruteurs qualifiés et expérimentés de Trend. Trend gère un groupe de participants potentiels à des études qualitatives partout au Canada. Le groupe est composé de personnes qui ont pris part à des sondages quantitatifs et qui ont accepté que l'on communique de nouveau avec elles pour prendre part à des études qualitatives rémunérées, ainsi que de personnes recrutées au moyen de publicités sur les médias sociaux. Les participants et participantes ont été joints aléatoirement par téléphone ou par courriel, puis ont fait l'objet d'une sélection afin de s'assurer qu'ils étaient invités à la séance pertinente. Ils ont également été sélectionnés de façon à assurer un mélange de sexes, de niveaux de scolarité et d'âges au sein des groupes, mais aussi en tenant compte de leur aisance à exprimer librement leur opinion devant d'autres personnes. Les critères d'exclusion standards ont été appliqués (emploi dans le domaine des études de marché, des médias ou pour le gouvernement fédéral, et participation récente à une séance de discussion en groupe). Tous et toutes se sont vu offrir une somme de 100 $ pour les inciter à prendre part à la discussion et les remercier de leur présence.

Toutes les séances ont été enregistrées sur bandes audio et vidéo pour pouvoir être utilisées par l'équipe de recherche lors de l'analyse subséquente; les participants et participantes devaient consentir à un tel enregistrement durant le processus de recrutement et au moment de se présenter à la séance. On les assurait cependant que leurs renseignements personnels et la confidentialité de leurs réponses seraient préservés.

Animation

Deux chercheurs d'expérience ont animé les diverses séances :

- Derek Leebosh, vice-président d'Environics, a animé toutes les séances en anglais.
- France Mercier, associée principale, a animé les deux séances en français.

L'intégralité de la phase qualitative a été menée conformément aux normes professionnelles et aux lois fédérales applicables (p. ex. la LPRPDE).

Limites

L'étude qualitative jette un regard sur la diversité des opinions présentes au sein d'une population, plutôt que sur la pondération de ces opinions, ce que mesurerait une étude quantitative. Les résultats d'une recherche de ce type doivent être considérés comme des indications, mais ils ne peuvent pas être extrapolés à l'ensemble de la population.

Annexe B : Guide de discussion

23 janvier 2025

Environics Research

Séances de discussion prébudgétaire sur l'économie canadienne

Finances Canada – Guide de discussion

1. Présentation de la procédure (10 minutes)

Bonjour à toutes et à tous, je m'appelle [NOM] et je travaille pour Environics Research, une société de recherche sur l'opinion publique. Bienvenue à cette séance de discussion en ligne. C'est moi qui l'animerai. Elle s'inscrit dans une série de séances de discussion en ligne que nous menons auprès de personnes d'un bout à l'autre du pays pour le compte du gouvernement du Canada. La séance durera au plus 90 minutes.

Nous souhaitons connaître votre opinion; n'hésitez donc pas à exprimer votre accord ou votre désaccord avec les autres participantes et participants. Sachez également que notre discussion est enregistrée pour m'aider à rédiger mon rapport. Cet enregistrement ne sera utilisé qu'à l'interne pour analyser la recherche et ne sera transmis à aucun tiers. LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ANIMATION LANCE L'ENREGISTREMENT À PARTIR DE L'APPLICATION ZOOM.

De plus, quelques observateurs de l'équipe de recherche et du gouvernement du Canada assisteront à la séance et prendront des notes en sourdine. Permettez-moi de vous rappeler que tout ce que vous direz ici demeurera confidentiel et anonyme, et qu'aucun de vos commentaires ne sera associé à votre nom, et ce, dans tous les rapports produits dans le cadre de ce projet.

Nous échangerons principalement par vidéo, mais je partagerai également mon écran avec vous pour vous montrer des choses. Nous utiliserons aussi la fonction de clavardage (« Chat ») de temps à autre, lorsque je vous demanderai de réagir par écrit. Je vais taper « Allô » dans la fenêtre de clavardage; pouvez-vous tous le voir? Veuillez répondre « Allô » à « Tout le monde » (« Everyone ») afin que l'on puisse s'assurer que tout fonctionne correctement pour tous les participants et participantes.

Si vous avez l'impression de ne pas avoir eu l'occasion de vous exprimer au cours de la séance, n'hésitez pas à ajouter vos commentaires par écrit à l'aide de la fonction de clavardage. Faites part de vos commentaires à tout le monde, à moins que vous ne ressentiez le besoin de m'envoyer un message privé.

Avant de commencer, j'aimerais également dire que si vous croyez qu'il peut y avoir beaucoup de bruit de votre côté (p. ex. des enfants, un chien qui aboie, etc.), veuillez cliquer sur le bouton « Sourdine » (« Mute »). Réactivez le son lorsque vous désirez dire quelque chose. Vous recevrez la rémunération en argent promise par virement électronique dans les deux prochaines semaines.

Faisons un tour de table virtuel pour que chaque personne se présente. Dites-nous votre nom et parlez-nous un peu de vous en nous indiquant, par exemple, d'où vous appelez, le type d'emploi que vous occupez ou les études que vous faites, ainsi que la composition de votre ménage (famille, animaux de compagnie, etc.).

2. L'économie, l'inflation, les taux d'intérêt et le logement au Canada (15 minutes)

Nous parlerons d'enjeux économiques et de l'état de l'économie canadienne, ainsi que de leur incidence sur vous et votre ménage. Je vais saisir une question dans la fenêtre de clavardage : « Quel mot utiliseriez-vous pour décrire l'état actuel de l'économie canadienne? » En d'autres termes, si une personne d'un autre pays vous demandait comment se porte actuellement l'économie du Canada, que lui répondriez-vous?

Pourquoi avez-vous choisi chaque mot, et quels sont les enjeux économiques précis qui vous préoccupent le plus pour ce qui est de la façon dont ils vous touchent personnellement?

À votre avis, comment l'économie canadienne se portera-t-elle dans la prochaine année? Croyez-vous qu'elle va s'améliorer, se détériorer ou rester dans le même état? Pourquoi?

Nous avons parlé plus tôt de la hausse des prix, que nous appelons « inflation ». Croyez-vous que l'inflation est un problème de même envergure aujourd'hui qu'elle l'était il y a un an ou deux?

S'il y a lieu, qu'est-ce que le gouvernement du Canada a fait pour remédier aux enjeux liés au coût de la vie?

EXPLORER : Soins dentaires, congé de TPS/TVH, garderies à 10 $ par jour?

Quel est le rôle du gouvernement fédéral pour ce qui est d'aider les Canadiens et Canadiennes à affronter la hausse du coût de la vie?

Qu'en est-il des taux d'intérêt? Comme vous le savez peut-être, ils ont bondi au cours des dernières années, mais sont à la baisse depuis juin. Quelles en ont été les répercussions pour vous, le cas échéant?

NE PAS POSER CETTE QUESTION AUX GROUPES 1 ET 8 : Y en a-t-il parmi vous dont le prêt hypothécaire devra bientôt être renouvelé à un taux plus élevé qu'avant? Si c'est le cas, quelles en seront les répercussions pour vous?

GROUPE 4 SEULEMENT : Le gouvernement fédéral a récemment instauré une nouvelle « charte hypothécaire », qui s'appuie sur l'orientation et les attentes actuelles du gouvernement quant à la façon dont les institutions financières doivent collaborer avec la population canadienne. La charte offrira un allégement sur mesure et veillera à ce que les paiements soient raisonnables pour les emprunteurs. En aviez-vous déjà entendu parler?

Croyez-vous que cette charte peut réellement changer les choses, pour vous ou pour les personnes qui pourraient être touchées par la hausse des taux d'intérêt?

Parlons maintenant de logement. Avez-vous entendu parler de mesures prises par le gouvernement du Canada pour tenter de régler les problèmes d'accessibilité et d'abordabilité du logement? **SI OUI :** Qu'avez-vous entendu à ce sujet?

Qu'est-ce que le gouvernement fédéral pourrait faire d'autre relativement à l'offre et au coût des logements?

3. Priorités budgétaires (10 minutes)

Comme vous le savez peut-être, le gouvernement fédéral annonce chaque printemps un budget pour l'année à venir, dans lequel il décrit les investissements qu'il effectuera et les nouveaux programmes prévus, en plus de présenter des prévisions, notamment sur le déficit et l'orientation de l'économie. Dans la fenêtre de clavardage (« CHAT »), veuillez répondre à la question suivante :

« Si vous pouviez désigner une priorité au ministre des Finances dans le budget fédéral à venir, quelle serait-elle? »

Pourquoi?

4. Relations canado-américaines (40 minutes)

Thèmes généraux

Passons maintenant à la relation actuelle entre le Canada et les États-Unis.

Veuillez inscrire dans la fenêtre de clavardage le mot qui décrit le mieux, selon vous, la relation entre le Canada et les États-Unis aujourd'hui.

Pourquoi ce mot vous vient-il spontanément à l'esprit?

Avez-vous entendu parler dernièrement, dans les nouvelles, de la relation entre le Canada et les États-Unis?

Commerce et droits de douane

EXPLORER SI PAS MENTIONNÉ : Qu'en est-il des droits de douane potentiels sur les produits d'origine canadienne entrant aux États-Unis? **SI OUI :** Qu'avez-vous entendu à ce sujet?

Comprenez-vous bien ce qu'on entend par « droits de douane »? **PRÉCISER AU BESOIN** : C'est lorsqu'un pays force les entreprises qui importent des biens d'un autre pays à payer des « droits » sur ces importations. Ces importateurs font généralement porter le fardeau de ces coûts aux consommateurs en augmentant le prix de ces biens d'importation.

Comme vous le savez peut-être, le président Donald Trump a décrété que le gouvernement américain allait réexaminer son accord de libre-échange avec le Canada et le Mexique, afin de déterminer si les États-Unis continueront d'y prendre part. M. Trump a également signalé que les États-Unis pourraient imposer des tarifs allant jusqu'à 25 % sur les importations d'origine canadienne et mexicaine, à moins que le Canada ne mette fin au passage de migrants étrangers du Canada vers les États-Unis ainsi qu'au commerce transfrontalier du fentanyl.

Selon vous, quelle est la probabilité que les États-Unis imposent réellement des droits de douane de 25 % sur les produits canadiens?

Si les États-Unis imposaient des barrières tarifaires sur les produits canadiens, quel impact cela aurait-il sur l'économie du Canada, selon vous?

S'il y a lieu, quel impact cela aurait-il sur vous, personnellement?

Comment les gouvernements fédéral et provinciaux devraient-ils agir face à ces enjeux commerciaux potentiels avec les États-Unis (p. ex. les tarifs douaniers)? Est-ce que le gouvernement fédéral devrait prendre les devants? Est-ce que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient faire équipe? Ou est-ce que chaque province devrait déterminer sa propre stratégie? Pourquoi? Quels seraient les inconvénients de chaque approche?

Migrants et fentanyl

À votre avis, dans quelle mesure le passage de migrants étrangers du Canada vers les États-Unis est-il un problème? Est-ce un problème majeur ou mineur, ou n'est-ce pas un problème du tout?

Qu'en est-il du fentanyl qui entre aux États-Unis à partir du Canada? Est-ce vraiment un gros problème?

Réponse du Canada aux droits de douane

Comment le Canada devrait-il répondre à l'imposition par les États-Unis, s'il y a lieu, de droits de douane sur les produits d'origine canadienne?

Voici une liste de mesures que le gouvernement du Canada pourrait prendre en réponse à l'imposition de droits de douane par les États-Unis; j'aimerais connaître votre réaction à celles-ci.

Y en a-t-il auxquelles vous être particulièrement favorable ou défavorable? Si oui, pourquoi? **SI PAS MENTIONNÉ, EXPLORER :** Qu'en est-il de la restriction des exportations de pétrole et de gaz naturel?

AFFICHER À L'ÉCRAN

- Le Canada impose des droits de douane « dollar pour dollar » sur les importations américaines.
- Le Canada impose des droits de douane ciblés sur des articles, comme le jus d'orange, le bourbon et les motocyclettes.
- Le Canada restreint l'exportation d'hydroélectricité vers les États-Unis.
- Le Canada restreint l'exportation de pétrole et de gaz naturel vers les États-Unis.
- Le Canada restreint l'exportation de minéraux critiques vers les États-Unis.
- Le Canada limite les importations de produits laitiers des États-Unis.
- Le Canada encourage les consommatrices et consommateurs canadiens à « Acheter des produits canadiens » pour soutenir les entreprises touchées par les droits de douane.

SONDAGE : Voici maintenant un sondage à ce sujet. Vous verrez la liste de mesures que nous venons d'examiner. Veuillez indiquer celles qui, d'après vous, seraient les plus efficaces pour convaincre les États-Unis d'abandonner leur intention d'imposer des droits de douane sur les biens d'importation canadienne. Vous pouvez choisir jusqu'à 2 mesures. Si aucune de ces mesures ne vous semble efficace, veuillez cliquer sur l'option « Aucune de ces mesures ne serait efficace ». (C'est la dernière option de la liste.)

NOTE À L'ANIMATEUR OU L'ANIMATRICE – *Une fois le sondage terminé, passer en revue les résultats et demander ce qui suit :* Pourquoi croyez-vous que cette mesure – [insérer la mesure retenue par le plus grand nombre] – serait plus efficace que les autres?

5. Dépenses en matière de défense (10 minutes)

En terminant, voyons ensemble un autre enjeu lié à la relation entre le Canada et les États-Unis, à savoir : les dépenses du Canada en matière de défense. Avez-vous entendu, lu ou vu quoi que ce soit au sujet des dépenses du Canada en matière de défense? **SI OUI** : Quoi?

Croyez-vous que les dépenses actuelles du Canada en matière de défense nationale sont insuffisantes, excessives ou adéquates? Veuillez répondre à main levée. Pourquoi?

Le gouvernement du Canada s'est engagé à augmenter ses dépenses en matière de défense pour atteindre d'ici 2032 l'objectif de 2 % du PIB fixé par l'OTAN. Cette augmentation comprendrait des investissements dans certains domaines, comme la modernisation du NORAD (Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, de l'anglais *North American Aerospace Defence Command*) pour préserver la sécurité de l'Arctique; l'achat de nouvel équipement (p. ex. des chasseurs à réaction); et le renforcement de la cybersécurité et des efforts de recrutement au sein des Forces armées.

Que pensez-vous du fait que le Canada s'engage à augmenter ses dépenses en matière de défense pour atteindre d'ici 2032 l'objectif de 2 % du PIB fixé par l'OTAN? Pour mettre le tout en perspective : le Canada dépensera cette année environ 40 milliards de dollars en défense, ce qui équivaut à environ 1,3 % de son PIB.

Y a-t-il des domaines particuliers en matière de défense qu'on devrait prioriser, selon vous? Pourquoi?

Que pensez-vous de la date butoir de 2032 que le Canada s'est donné pour atteindre cet objectif de 2 %?

Récemment, les États-Unis ont annoncé qu'ils demanderont à tous les pays membres de l'OTAN – y compris le Canada – d'accroître leurs dépenses en matière de défense pour atteindre 5 % du PIB. Notons que cela serait nettement supérieur à ce que les pays membres de l'OTAN dépensent respectivement pour leur défense à l'heure actuelle. Seriez-vous pour ou contre l'idée que le Canada augmente ses dépenses en matière de défense pour atteindre 5 % du PIB? Pourquoi ou pourquoi pas?

Pourquoi croyez-vous que les États-Unis réclament que le Canada augmente ses dépenses en matière de défense?

Si les États-Unis demandent au Canada d'augmenter ses dépenses en matière de défense, est-ce que cela en fait davantage une priorité? Pourquoi ou pourquoi pas?

Comment devrait-on payer pour de si importantes augmentations de ces dépenses?
EXPLORER : Hausse des impôts ou des taxes? Augmentation du déficit? Réduction des dépenses en soins de santé, en logement et autres programmes gouvernementaux?

6. Conclusion (5 minutes)

Nous avons abordé plusieurs sujets aujourd'hui, et nous vous sommes très reconnaissants d'avoir consenti à nous accorder le temps et l'énergie nécessaires pour participer et nous faire part de votre opinion. Vos commentaires sont très importants et très utiles. Avant de terminer, je vous invite à me faire part de tout autre commentaire relatif aux sujets d'aujourd'hui que vous aimeriez transmettre au gouvernement du Canada.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION!

Annexe C : Questionnaire de recrutement

2 décembre 2024

Environics Research Group ltée

Groupes de discussion prébudgétaire, hiver 2025

Finances Canada

PN12155

Questionnaire de recrutement pour les séances de discussion en groupe

Nom du répondant : _____

N° de tél. (domicile) : _____

N° de tél. (travail) : _____

N° de groupe : _____

Recruteur : _____

GROUPE 1 Ontario – Acheteurs potentiels Jeudi 23 janvier 17 h HNE	GROUPE 2 Ontario – Adultes de 18 à 34 ans Jeudi 23 janvier 19 h HNE	GROUPE 3 Ontario – Adultes de 55 ans et plus Vendredi 24 janvier 16 h HNE	GROUPE 4 Colombie-Britannique – Propriétaires devant renouveler leur prêt hypothécaire Samedi 25 janvier 13 h HNE (10 h HNP)
GROUPE 5 Colombie-Britannique – Adultes de 18 à 34 ans Samedi 25 janvier 15 h HNE (12 h HNP)	GROUPE 6 Atlantique – Adultes de 55 ans ou plus Lundi 27 janvier 16 h HNE (17 h HNA)	GROUPE 7 Atlantique – Adultes de 18 à 54 ans, classe moyenne* Lundi 27 janvier 18 h HNE (19 h HNA)	GROUPE 8 Québec (français) – Acheteurs potentiels Mardi 28 janvier 17 h HNE
GROUPE 9 Québec (français) – Adultes de 35 à 54 ans Mardi 28 janvier 19 h HNE	GROUPE 10 Prairies – Adultes de 18 à 54 ans, classe moyenne* Mercredi 29 janvier 18 h HNE (17 h HNC/16 h HNR)		

Huit personnes recrutées par séance. Compensation financière : 100 $. Porter attention aux catégories selon l'âge, le revenu, le statut de propriétaire ou celui d'acheteur potentiel. Les groupes 6 et 7 doivent couvrir les quatre provinces de l'Atlantique, et le groupe 10, les trois provinces des Prairies.

Par « acheteur potentiel », on entend toutes les personnes qui envisagent actuellement d'acheter leur première propriété. Il peut s'agir de personnes vivant sans payer de loyer dans le foyer familial ou de locataires qui économisent ou envisagent de le faire pour acheter une maison dans les 10 prochaines années. Cette définition couvre également ceux et celles qui souhaitent devenir propriétaires, mais qui ne savent pas s'ils pourront se le permettre.

Par « propriétaires devant renouveler leur prêt hypothécaire », on entend les propriétaires dont l'hypothèque sera en processus de renouvellement au cours des deux prochaines années.

** Pour les groupes 7 et 10, poser la question d'auto-identification dans la classe moyenne. Inscrire le revenu personnel et familial (idéalement, un revenu individuel de 50 000 $ à 100 000 $ ou un revenu du ménage de 60 000 $ à 150 000 $).*

Bonjour, je m'appelle ____ et je travaille pour Trend Research, un partenaire d'Environics Research. Nous menons auprès de gens de votre région une série de groupes de discussion en ligne, par vidéoconférence, pour le compte du gouvernement du Canada au sujet d'enjeux touchant l'économie du pays. Would you like to continue this discussion in English?/Préférez-vous poursuivre cette conversation en français?

Nous cherchons à parler aux Canadiennes et Canadiens de 18 ans ou plus. Avez-vous au moins 18 ans? SI NON : Puis-je parler à une personne âgée de 18 ans ou plus? Cette étude est un projet de recherche qui n'a aucune visée commerciale ou promotionnelle. Votre participation à cette recherche est entièrement volontaire et anonyme, et votre décision d'y prendre part ou non n'aura aucune conséquence sur vos relations avec le gouvernement.

La discussion se déroulera par vidéoconférence à l'aide de Zoom et sera menée par un chercheur professionnel d'Environics avec votre participation et celle d'autres personnes de votre région. Me permettez-vous de vous poser quelques questions supplémentaires afin de vérifier si vous répondez aux critères d'admissibilité de notre étude ou de poser quelques questions supplémentaires à un autre membre de votre ménage, afin de vérifier si cette personne répond à ces critères d'admissibilité? Cela prendra environ 5 minutes.

Oui 1 **POURSUIVRE**

Non 2 **REMERCIER ET TERMINER**

La séance durera au plus une heure et demie et vous recevrez un montant de 100 $ pour vous remercier de votre participation.

La séance sera enregistrée aux fins de recherche. L'enregistrement ne sera utilisé que par le chercheur professionnel pour l'aider à rédiger son rapport des conclusions de la recherche et sera détruit une fois le rapport achevé. Tous les renseignements recueillis, utilisés ou divulgués serviront uniquement aux fins de recherche et seront gérés conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Vous pouvez consulter la politique de confidentialité d'Environics Research à l'adresse suivante : https://environics.ca/about/politique-de-confidentialite/.

[NOTE À L'ENQUÊTEUR OU L'ENQUÊTRICE – LIRE CE QUI SUIT EN CAS DE QUESTIONS SUR LES LOIS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS : « Les renseignements recueillis durant la recherche sont régis par les dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, des lois du gouvernement du Canada et des lois provinciales en matière de protection des renseignements personnels. »] Environics est membre du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien (CRIC) et adhère à toutes ses normes, et a inscrit le sondage auprès du Service de vérification des recherches du CRIC (n° de référence : 20241202-EN027).

REMARQUE : Si un participant ou une participante demande des renseignements sur la société de recherche qui mène l'étude, lui dire : Environics Research est située au 366, rue Adelaide Ouest, bureau 101, à Toronto (Ontario), et peut être jointe au 416-920-9010.

Oui 1 **POURSUIVRE**

Non 2 **REMERCIER ET TERMINER**

Est-ce qu'un membre de votre ménage, de votre famille immédiate ou vous-même travaillez actuellement pour l'un des employeurs suivants?

	Non	Oui
Société d'étude de marché, firme de relations publiques ou de communication, ou agence de publicité		
Média (p. ex. radio, télévision, journal, magazine, etc.)		
Ministère ou organisme gouvernemental fédéral ou provincial		
Parti politique		

SI OUI À L'UNE DES OPTIONS CI-DESSUS – REMERCIER ET TERMINER

2. Les groupes doivent comprendre des personnes de divers groupes d'âge. Pour ce faire, pourriez-vous m'indiquer votre âge exact? _____. INSCRIRE

Moins de 18 ans		**TERMINER**
18 à 24 ans	1	**GROUPES 5, 7 ET 10 DOIVENT ÊTRE ISSUS DE CETTE CATÉGORIE**
25 à 34 ans	2	**GROUPES 5, 7 ET 10 DOIVENT ÊTRE ISSUS DE CETTE CATÉGORIE**
35 à 44 ans	3	**GROUPES 9, 7 ET 10 DOIVENT ÊTRE ISSUS DE CETTE CATÉGORIE**
45 à 54 ans	4	**GROUPES 9, 7 ET 10 DOIVENT ÊTRE ISSUS DE CETTE CATÉGORIE**
55 à 64 ans	5	**GROUPES 3 ET 6 DOIVENT ÊTRE ISSUS DE CETTE CATÉGORIE**
65 à 74 ans	6	**GROUPES 3 ET 6 DOIVENT ÊTRE ISSUS DE CETTE CATÉGORIE**
75 ans ou plus		**TERMINER**

REMARQUE : Les personnes participant aux groupes 1, 4 et 8 peuvent avoir n'importe quel âge

3. Quel est votre sexe?

Homme	1
Femme	2 répartition 50/50, compter « autre » comme l'un ou l'autre
Autre (PRÉCISER)_____	3

4. Combien de personnes, y compris vous-même, vivent dans votre foyer et ont un revenu?

Une (seulement moi)	POSER LA Q5, PUIS PASSER À LA Q7
Deux	PASSER À LA Q6

Trois PASSER À LA Q6

Quatre ou plus PASSER À LA Q6

POSER LORSQUE SEULEMENT UNE PERSONNE GAGNE UN REVENU DANS LE MÉNAGE :

5. Laquelle des catégories suivantes correspond le mieux à votre revenu annuel personnel total, avant impôts, pour l'année 2024?

LIRE

01 – Moins de 30 000 $

02 – De 30 000 $ à 50 000 $

03 – De 50 000 $ à 80 000 $

04 – De 80 000 $ à 100 000 $

05 – De 100 000 $ à 120 000 $

06 – De 120 000 $ à 150 000 $

07 – 150 000 $ et plus

99 – Je refuse de répondre/je ne saurais dire/sans objet **TERMINER**

POSER À TOUS LES MÉNAGES DE PLUSIEURS PERSONNES AYANT UN REVENU :

6. Laquelle des catégories suivantes correspond le mieux au revenu annuel total, avant impôts, de tous les membres de votre ménage pour l'année 2024? LIRE

01 – Moins de 30 000 $

02 – De 30 000 $ à 60 000 $

03 – De 60 000 $ à 80 000 $

04 – De 80 000 $ à 100 000 $

05 – De 100 000 $ à 120 000 $

06 – De 120 000 $ à 150 000 $

07 – 150 000 $ et plus

99 – Je refuse de répondre/je ne saurais dire/sans objet **TERMINER**

POSER À TOUS ET À TOUTES

7. Êtes-vous actuellement propriétaire ou locataire de votre domicile, ou demeurez-vous dans un autre type d'arrangement (p. ex. vivre sans payer de loyer, dans le foyer familial)?

Locataire	**POSER LA Q8, PUIS PASSER À LA Q10**
Propriétaire	**PASSER À LA Q9**
Autre (veuillez préciser) : ____	**POSER LA Q8, PUIS PASSER À LA Q10**

POSER AUX LOCATAIRES ET AUX PERSONNES DEMEURANT DANS UN AUTRE TYPE D'ARRANGEMENT :

8. Est-ce que vous épargnez en vue d'acheter votre première propriété ou prévoyez de le faire dans les 10 prochaines années?

Oui, j'épargne en vue d'acheter ma première propriété ou je prévois de le faire dans les 10 prochaines années	**GROUPES 1 ET 8**
Non, je n'envisage pas d'acheter ma première propriété dans les dix prochaines années	

POSER À TOUS LES PROPRIÉTAIRES

9. Détenez-vous un prêt hypothécaire sur votre logement? SI OUI, quand doit-il être renouvelé?

Prêt hypothécaire devant être renouvelé en 2025 ou 2026 (D'ICI UN AN OU DEUX)	**GROUPE 4 (C.-B.)**
Prêt hypothécaire devant être renouvelé en 2027 ou plus tard (dans plus de 2 ans)	
Pas de prêt hypothécaire	

10. Diriez-vous vivre dans la pauvreté, dans la classe moyenne ou dans la classe aisée?

Pauvreté	
Classe moyenne	**GROUPES 7 (ATLANTIQUE) et 10 (PRAIRIES) – TOUS DOIVENT DIRE OUI**
Classe aisée	

REMARQUE : GROUPES 4 (ATLANTIQUE) ET 10 (PRAIRIES) : ADULTES DE 18 À 54 ANS;
GROUPES 1, 4 ET 8 : ADULTES DE N'IMPORTE QUELLE CATÉGORIE D'ÂGE

11. Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez atteint? RECRUTER UN MÉLANGE

Études secondaires en partie	1	
Diplôme d'études secondaires	2	
Certificat d'une école de métier	3	**RECRUTER UN MÉLANGE**
Études postsecondaires en partie	4	

Diplôme d'études postsecondaires 5

Diplôme d'études supérieures 6

12. Quelle est votre situation d'emploi actuelle? (SUIVRE LES QUOTAS)

Travail à temps plein (35 heures ou plus)	Minimum de 4	**POSER LES Q13 ET Q14**
Travail à temps partiel (moins de 35 heures)	Maximum de 2	**POSER LES Q13 ET Q14**
Personne au foyer	Maximum de 1	
Aux études	Maximum de 1	
À la retraite	Maximum de 2	
Sans emploi	Maximum de 1	

POSER LES Q13 ET Q14 AUX PERSONNES QUI TRAVAILLENT

13. Avez-vous un emploi ou exploitez-vous une entreprise individuelle (travail autonome)?

Emploi

Travail autonome

14. Quel est votre emploi actuel?

Type d'emploi

Type d'entreprise

POSER SI PERSONNE MARIÉE/EN UNION DE FAIT : QUEL EMPLOI OCCUPE VOTRE CONJOINT OU CONJOINTE?

Type d'emploi

Type d'entreprise

TERMINER SI L'EMPLOI EST ASSOCIÉ AUX EXCLUSIONS À LA Q1.
POSER À TOUS ET À TOUTES

15. Quelles sont vos origines ethniques?

EN ONTARIO ET EN C.-B., recruter au moins trois personnes par groupe qui ne sont pas d'origine européenne ou qui sont membres d'une minorité visible (p. ex. personnes d'origine chinoise ou sud-asiatique, mais aussi, possiblement, personnes autochtones ou afro-canadiennes). Autres régions : aucun minimum, mais recrutement souhaitable.

16. Nous demandons aux participantes et participants aux séances de discussion en groupe d'exprimer leurs opinions et commentaires; dans quelle mesure êtes-vous à l'aise de faire part de vos opinions à d'autres personnes? Êtes-vous...? (lire la liste)

Très à l'aise 1 MINIMUM DE 5 PAR GROUPE

Plutôt à l'aise	2	
Pas très à l'aise	3	TERMINER
Très mal à l'aise	4	TERMINER

17. Avez-vous déjà participé à une séance de discussion ou entrevue individuelle où l'on vous a remis une somme d'argent, ici ou ailleurs?

Oui	1	MAXIMUM DE 5 PAR GROUPE
Non	2	(PASSER À LA Q21)

SI OUI, DEMANDER :

18. À quand remonte la dernière fois où vous avez participé à l'une de ces discussions?

[TERMINER SI 6 MOIS OU MOINS]

19. À combien de séances de discussion individuelles ou en groupe avez-vous participé au cours des 5 dernières années?

(VEUILLEZ PRÉCISER)

SI 5 OU PLUS – TERMINER

20. Quels ont été les sujets abordés dans les séances de discussion ou entrevues individuelles auxquelles vous avez pris part au cours des 5 dernières années?

(VEUILLEZ PRÉCISER)

TERMINER SI « ÉCONOMIE » OU « FINANCE »

POSER À TOUS ET À TOUTES

21. Les participantes et participants aux groupes de discussion devront se joindre à une vidéoconférence sur la plateforme Zoom à l'aide d'un ordinateur de bureau, d'un ordinateur portable ou d'une tablette. Pour prendre part à cette étude, vous devrez avoir accès à Internet à partir d'un endroit privé et tranquille. Nous ne sommes pas en mesure de vous fournir ces outils technologiques. Serez-vous en mesure d'avoir accès à Internet pour une discussion audiovisuelle d'une heure et demie, tenue à l'aide d'un ordinateur de bureau, d'un ordinateur portable ou d'une tablette?

Oui	**POURSUIVRE**
Non	**TERMINER**

REMARQUE : CET EXERCICE NE POURRA ÊTRE RÉALISÉ À L'AIDE D'UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE

22. La séance de discussion se déroulera par l'entremise de la plateforme de conférence Zoom. Si vous n'avez pas déjà utilisé Zoom, vous devrez peut-être installer un logiciel à partir du site https://zoom.us/download. Vous pourrez le supprimer après la séance si vous le souhaitez. Dans

quelle mesure avez-vous l'habitude et êtes-vous à l'aise d'utiliser la plateforme de vidéoconférence Zoom?

Très à l'aise	1 **POURSUIVRE**
Plutôt à l'aise	2 **POURSUIVRE**
Pas très à l'aise	3 **TERMINER**
Pas du tout à l'aise	4 **TERMINER**

23. Lors des groupes de discussion, les personnes participantes sont parfois invitées à saisir leurs réponses aux questions dans la fenêtre de clavardage. Le cas échéant, serez-vous capable de le faire? Si vous utilisez des lunettes ou un appareil auditif, n'oubliez pas de les avoir à portée de main.

Oui **POURSUIVRE**

Non **TERMINER**

24. J'aimerais vous inviter à prendre part à un groupe de discussion au sein duquel vous ferez part de vos opinions dans le cadre d'une discussion menée par un animateur ou une animatrice et à laquelle participeront d'autres personnes. La séance sera enregistrée et d'autres membres de l'équipe de recherche pourront l'observer, mais votre participation sera confidentielle. Si vous prenez part à la séance, vous recevez un montant de 100 $ en guise de remerciement pour votre temps. Il vous sera envoyé par voie électronique. Consentez-vous à faire partie du groupe de discussion? En acceptant d'y prendre part, vous donnez votre consentement à ces procédures.

Oui **POURSUIVRE**

Non **TERMINER**

25. Nous communiquerons à nouveau avec vous avant la date de la séance pour confirmer votre présence. Veuillez noter que cette invitation ne s'adresse qu'à vous et que vous ne pouvez pas demander à une autre personne de vous remplacer. Acceptez-vous ces conditions?

Oui **POURSUIVRE**

Non **TERMINER**

26. La séance durera environ une heure et demie (90 minutes), mais nous demandons à tous les participants de se connecter à la réunion en ligne (plateforme Zoom) 5 minutes avant le début de la discussion. Serez-vous en mesure de vous y connecter environ 5 minutes avant l'heure prévue de la séance?

Oui **POURSUIVRE**

Non **TERMINER**

Veuillez confirmer votre adresse courriel, afin que je puisse vous faire parvenir les renseignements de connexion à l'application de conférence en ligne Zoom.

Adresse courriel : _____

RELIRE L'ADRESSE COMPLÈTE AFIN D'EN VÉRIFIER L'ORTHOGRAPHE.
(Remarque : Nous vous enverrons les liens pertinents au début de la semaine prochaine)

BIEN INDIQUER AUX PERSONNES PARTICIPANTES L'HEURE DE LA SÉANCE SELON LEUR FUSEAU HORAIRE.

VOIR LES HEURES ET DATES FIGURANT À LA PAGE 1.

ENQUÊTEURS ET ENQUÊTRICES : Les informer qu'il s'agit d'un petit groupe et que les personnes qui ne s'y présenteront pas ou qui annuleront leur participation à la dernière minute mettront le projet en péril. S'assurer que ces personnes comprennent que leur opinion est très importante et que nous tenons à entendre ce qu'elles ont à dire.

REMARQUE : AVISER LES PERSONNES QU'ELLES RECEVRONT UN APPEL OU COURRIEL DE CONFIRMATION LA VEILLE DE LA SÉANCE. SI, POUR UNE RAISON QUELCONQUE, ELLES N'ONT PAS EU DE NOS NOUVELLES, ELLES DEVRAIENT NOUS CONTACTER AU ____. SI LEUR NOM N'APPARAÎT PAS SUR LA LISTE DE PRÉSENCE, ELLES NE SERONT PAS ADMISES AU GROUPE DE DISCUSSION. SI UNE PERSONNE PARTICIPANTE A DES QUESTIONS SUR LA RECHERCHE, ELLE DEVRAIT ÉGALEMENT COMMUNIQUER AVEC NOUS À CE NUMÉRO.